Diaspora et espace mobile : le cas indien

Dans le cadre du partenariat avec les <u>Journées Géo'rizon</u> ©, les Cafés géographiques vous proposent le compte-rendu de l'une des intervention de la journée « <u>Diaspora(s)</u> ». Les Cafés géographiques tiennent à remercier Lionel Laslaz, responsable des journées Géo'rizon © et les étudiants de l'Université de Savoie qui ont rédigé les comptes-rendus.

Les autres interventions de la 11^{ème} édition « <u>Diaspora(s)</u> » à découvrir sur le site des Journées Géo'rizon © :

- Michel Bruneau : « Des diasporas aux communautés transnationales : approches et concepts » (compte-rendu de Charlotte Muller)
- Sarah Mekdjian : « De l'enclave au kaléidoscope urbain. Los Angeles au prisme de la diaspora arménienne » (compte-rendu de Maxime Bernardi)
- Emmanuel Ma Mung Kuang : « Continuité et transformations de la diaspora chinoise » (compte-rendu d'Edwige Deronzier)



Introduction

L'aspect conceptuel de la diaspora et des mobilités est abordé ici à travers le cas indien. Quelles sont les implications de ceux qui décrètent la diaspora indienne ? Qui dénonce cette diaspora ? Quels sont les enjeux et conséquences de celle-ci sur la définition du territoire indien ? Pour les Indiens, ce concept de diaspora leur est étranger car il n'y a pas d'équivalence dans une langue indienne. C'est un concept que le parti nationaliste hindou du BJP est allé chercher hors des frontières de l'Inde. L'analyse de ce paradoxe, nous permet d'explorer un double décentrement : c'est tout d'abord partir à la recherche de l'Inde hors du terrain sous-continental habituel, et deuxièmement analyser le jeu des interactions ici-ailleurs entre la diaspora indienne et le gouvernement indien. Le BJP, parti du peuple indien, a voulu en 1998 bouger ces frontières, rendant la lecture de l'espace différente. Cette notion d'espace vue par le concept de diaspora est- elle différente ?

1. L'Inde ailleurs

1.1. Définition de diaspora indienne

Le terme de diaspora est un terme nouveau pour l'Inde, car il n'y a pas d'équivalence linguistique pour définir ce mot. Le concept de diaspora apparaît au début des années 1990 dans la littérature scientifique, mais aussi au sein du gouvernement avec le parti nationaliste hindou. A l'arrivée de ce terme, il s'agissait des Indiens d'outre-mer (*overseas indian*). Aujourd'hui, il existe deux termes de réalité différentes pour définir ce concept :

- les PIO (*People of Indian Origin*) : personnes étrangères, personnes qui ont été détentrices d'un passeport, ou encore de personnes descendant à la troisième génération de parents nés en Inde. Il peut s'agir de l'épouse d'un citoyen indien. De 1928 à 1931, ces migrants indiens sont visibles sur tout le pourtour de l'Océan Indien, principalement installés dans les îles de l'empire Britannique, telles que l'Ile Maurice, la Malaisie, la Birmanie. De même, elle est visible sur les côtes est de l'Afrique orientale et une partie sur l'Empire Britannique.
- les NRI (*Non Resident Indian*) : citoyens indiens encore détenteurs de leur passeport indien, ayant résidé plus de six mois hors du territoire indien. Leur statut a été créé en 1974 pour des raisons fiscales, afin d'éviter la double imposition. Cela concerne les premières générations de migrants.

Au XIX^e siècle, les courants de diaspora indienne sont principalement de trois natures :

- *indentured labor* : les travailleurs engagés sous contrats.
- free passenger : migrants qui migrent de façon libre.
- migrants récents : professionnels qualifiés, présents principalement aux Etats-Unis et dans le Golfe (travailleurs moins qualifiés).

Les termes NRI et PIO marquent une opposition entre l'intérieur et l'extérieur de l'Inde. Il existe beaucoup plus de catégories pour désigner ces personnes hors du pays que pour désigner les personnes chinoises à l'étranger. Ils sont considérés comme étrangers quand ils rentrent en Inde. De même, les travailleurs indiens ne sont pas considérés différemment que les autres, ils sont de retour pour servir le pays tout simplement.

1.2. Analyse de l'hétéro-nomination de la diaspora indienne

Il existe un autre terme pour définir ces travailleurs indiens partis à l'étranger, celui de coolies

qui désigne les migrants partis dans les années 1834 pour remplacer les esclaves après l'abolition de l'esclavage. Ils les remplacent comme la population chinoise, pour une durée déterminée, et doivent repartir à la fin de leur contrat. Ils ne sont donc pas esclaves à proprement parler, mais plus ou moins dans l'obligation de signer puisque la plupart sont dans une mauvaise situation, notamment de famine. Ce sont des *Girmit*, du terme *girmitya* (en anglais), signifiant « *signature d'un contrat* ». Il existe deux catégories de personnes qui partent pour l'Afrique pour y travailler.

- 1 million sont des engagés, ils signent le contrat et partent pour l'Afrique de l'Ouest.
- 6 millions sont sous le système *Kangani*, c'est-à-dire que ce sont des maîtres qui leur font signer le contrat et qui les envoient à l'est de la Malaisie à la Birmanie.

C'est une population essentiellement masculine, c'est pour cela que 40 % de femmes sont imposées comme coolies, pour que les hommes ne créent pas de troubles. C'est ce qui fera qu'une partie de cette population restera sur place après la fin des contrats. On parle d'une « fraternité de bateau », les Chinois et les Indiens connaissent les mêmes conditions que les travailleurs dans les champs de coton et canne à sucre. On voit apparaître cette unité des classes laborieuses. C'est pour cela que sera créé le « jour des coolies » (à l'occasion de la fête Muharram), une sorte de carnaval, qui transcende toutes les origines des différentes populations rassemblées. Cette cérémonie participe à l'unité de classe pour ces travailleurs indiens partis à l'étranger, gardant un lien avec la population restée au pays, et qui ne vont pas hésiter à se montrer pendant la lutte de l'indépendance. De 1915 à 1917, la population va participer à leur manière au mouvement Ghadar aux Etats-Unis. Ils vont défendre la cause indépendantiste indienne. Ce sera un échec pour eux, car les Britanniques demandent l'aide des Américains qui réussiront à calmer ce mouvement auprès de la diaspora indienne présente en Amérique. Mais ce mouvement aura permis d'abolir l'engagisme en 1813. Le même processus est suivi avec le mouvement de Gandhi, qui va lui même fabriquer la lutte de l'indépendance. Cette fabrication de l'identité indienne pour la cause indépendantiste se reflète en Afrique du Sud.

Certaines de ces populations hors de l'Inde veulent revenir au pays pour défendre la cause indienne, pour retrouver une certaine identité. Mais en 1947, Nehru, Premier Ministre au moment de l'indépendance, demande à ces populations de prendre la nationalité des pays où elles sont installées. Elles ont alors le droit de choisir et donc de revenir, c'est pour cela que le gouvernement Indien craint leur retour dans le pays et le leur refuse. Cette peur est doublée de la volonté de laisser les nouveaux pays faire leur indépendance. De même dans le pays où ils sont installés, la nationalité leur sera refusée.

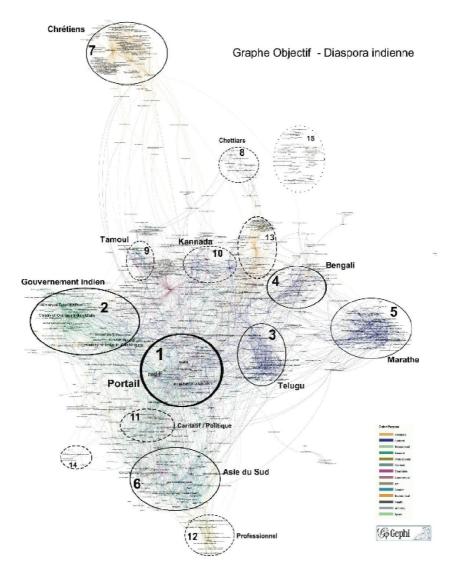
La rupture progressive au sein de l'ancienne classe laborieuse, entre Indiens et Africains notamment dans l'Afrique de l'est, les routes vont s'opposer et les colonisateurs font jouer sur cette rupture de cette classe laborieuse dans leur lutte pour l'indépendance. Cette classe laborieuse, qui était accompagnée de cette population de free de passagers (commerçants), va être regroupée en un groupe appelé les Asiatiques. Ils vont être désignés par les dirigeants africains comme des minorités auxiliaires qui ont aidé le colonisateur. Les dirigeants africains vont alors mener une politique d'expulsion entre 1967 et 1972 contre cette population chinoise et indienne pour récupérer leur pays (l'« africaniser » et le développer). Cette politique d'expulsion en Ouganda donne à chaque indien 59 jours pour préparer leurs bagages et 55 livres sterling pour quitter le pays. La nationalité africaine leur étant ainsi interdite, à la suite des expulsions, chacun va vouloir se réfugier en Inde, mais ils ne pourront pas récupérer leur nationalité. Seuls 15 000 seront accueillis dans le pays sur les 200 000 ou 300 000 ; pour les autres, ils vont compter sur le Commonwealth pour pouvoir se rattacher à l'Empire

Britannique. Ces populations viennent de différentes parties de l'Inde et pour un même groupe il existe trois destinations différentes. Elles se donnent petit à petit un destin commun. Le gouvernement leur ferme la porte, mais cela change avec l'arrivée du BJP en 1998 qui va proposer une nouvelle politique.

2. La diaspora au service d'un pouvoir national

L'arrivée au pouvoir en 1998 du BJP permet la redécouverte pour l'Inde de ce mouvement migratoire. Le gouvernement dirigé par Vajpayee, va mettre en place une haute commission de la diaspora indienne pour savoir où elle se situe et en faire le décompte. L'objectif est de déterminer les relations entre cette population et la nation.

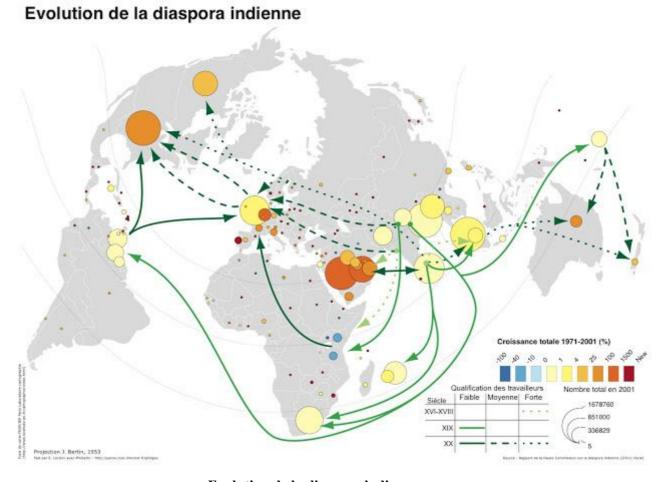
En janvier 2002 un rapport est rendu, qui fait apparaître le terme de diaspora puisque cette commission avait pour titre la diaspora indienne. Le rapport montre que cette diaspora est nombreuse, environ 20 millions de personnes dans le monde. C'est le gouvernement indien qui a proposé ces chiffres d'évaluation de sa diaspora. Les seuils statistiques sont déterminés par l'Etat lui-même. Mais ces diasporas sont difficiles à évaluer, car elles évoluent dans 136 pays. De même, il est difficile de savoir qui est indien après trois générations. Sur la carte de la diaspora indienne, nous pouvons voir apparaître bien évidemment de très gros effectifs dans l'ancien empire britannique. Dans les années 1970, le Golfe a besoin de main d'œuvre et ils vont proposer des contrats qui vont faire apparaître un système de rotation de migrants, difficile à comptabiliser, car ils doivent rentrer à la fin de leur contrat. De même apparaissent de gros effectifs en Amérique du nord et Canada ainsi qu'en Australie. Sur la carte de forts taux de croissance, masquent des faibles effectifs absolus comme au Portugal. On observe une croissance plus faible en Afrique de l'Est, car les indiens se dirigent en priorité vers la Grande Bretagne. Très peu de pays comptent plus de 50 % de leur population d'origine indienne : Guyane, Ile Maurice et Iles Fidji.



« Les foyers de la diaspora en Asie du Sud »

<u>Source</u>: Eric Leclerc, 2008, « <u>Peut-on parler d'une diaspora indienne</u>? », *L'Information géographique*, vol. 72, n°1, p. 73.

La définition de la diaspora est très essentialiste. Dans le rapport, la haute commission fait référence aux indiens ayant migré dans différentes parties du monde, mais qui ont gardé leur culture indienne. Mais qu'est-ce qu'avoir une « culture indienne » ? Comment la garder en dehors du pays ? Dans le rapport, la volonté du gouvernement est de ne pas prendre en compte la période du XIXe siècle, or il y a eu beaucoup de mouvements de cette diaspora durant cette période. On définit la diaspora d'une certaine façon, selon la relation à la décolonisation.



« Evolution de la diaspora indienne »

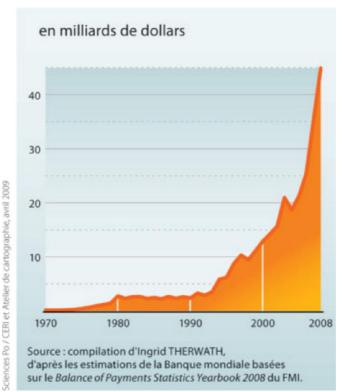
<u>Source :</u> Eric Leclerc, « Diaspora et communautés transnationales », carte publiée sur le site *Géographie @ Rouen*.

Le but du gouvernement est d'instaurer cette diaspora comme un tout, d'où le concept de *Global Indian Family*, renvoyant à l'idée d'unité et de continuité entre les différentes vagues migratoires. Peut-on pour autant créer un tout ? Cette unité est affirmée, mais elle n'est pour autant expliquée. Très peu d'auteurs l'ont fait. S. L. Sharma qui analyse l'économie politique marxiste, tente de retrouver la naissance de la diaspora et montre qu'à travers la colonisation ou le regroupement de travailleurs dans le Golfe, c'est avant tout la main d'œuvre quoi est recherchée, avec un mouvement qui se perpétue.

Toujours dans le rapport de la haute commission nous pouvons nous apercevoir que les modèles mis en avant sont le modèle chinois (14 pages accordées) et le modèle juif (9 pages). Le nombre de pages plus important pour le modèle Chinois s'explique par cette petite rivalité entre l'Inde et la Chine. L'Inde étant en retard économique par rapport à la Chine, le gouvernement tente de tirer des avantages économiques de la diaspora, tout comme l'ont fait les Chinois avec leur propre diaspora. Pour récupérer de l'argent de la diaspora, le gouvernement met en place des bons du trésor, des obligations d'Etat. Et au moment de la première crise de liquidité e 1991, ce système de bons va être très apprécié pour récolter de l'argent plutôt que de demander de l'aide à d'autres organismes. Mais cela ne va pas fonctionner, car la diaspora n'ayant pas entièrement confiance va retirer une partie des liquidités en 1992. En 1998, une nouvelle crise économique va toucher le pays à la suite des

essais nucléaires et des difficiles échanges avec les Etats-Unis. A ce moment, la diaspora va leur venir plus en aide, car ils ont récupéré plus de 4 milliards de dollars. Pendant cette période de crise, les travailleurs du Golfe et de l'Amérique du Nord vont donner de l'argent pour les familles indiennes restées au pays avec 55 milliards de dollars de remise annuelle, l'Inde est en première position dans le monde en matière de revenu. En 2010, on recense 34 milliards de dollars d'investissements directs étrangers, encore très loin de ceux de la Chine.

figure 73 : Rapatriements de fonds des migrants indiens expatriés, 1970-2008



« Rapatriements de fonds des migrants indiens expatriés, 1970-2008 » Source : Ingrid Therwath, « Développement par l'exil : le cas de l'Inde », dans Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne (dir.), 2009, L'enjeu mondial 2009. Les migrations, pp. 261-269.

En ce qui concerne le modèle juif, le gouvernement indien a copié ce modèle politique dans relations qu'ils entretiennent avec les autres pays : c'est le « nationalisme à longue distance », tentant de faire en sorte que le pays dans lequel se trouve la diaspora indienne se tourne vers l'Inde. Aux Etats-Unis, ils vont créer un « caucus », un groupe qui va regrouper 175 parlementaires américains, dans le but d'influencer la politique états-unienne envers l'Inde. En 2006, l'Inde a signé de nouveaux accords avec les Etats-Unis malgré l'interdiction. L'Inde n'ayant pas signé le pacte de non prolifération des armes nucléaires, les Etats-Unis n'étaient pas censés échanger, mais grâce à ce lobbying politique, ils sont passés outre ces accords et ont finalement procédé à plusieurs échanges de technologies sensibles. Le gouvernement mis en place fait un effort pour créer une « famille indienne », véritable politique volontariste réinventée, selon une idée d'unité globale.

3. Nation globale contre diaspora hindoue : les aspects cachés de cette politique

Cette politique a une double dimension : d'abord mobiliser cette diaspora sur la dimension internationale, mais aussi un discours à fonction interne avec l'influence entre l'ailleurs et l'ici. Le Parti nationaliste rompt avec le point de vue de Nehru, car il s'oppose à son modèle séculariste : l'idée de faire l'unité dans la diversité. Ce parti accepte moins ce discours, ils sont principalement complexés par le fait qu'existe une minorité musulmane (14 % de la population indienne), ils tentent de montrer que les musulmans pourraient ne plus être minoritaires. C'est un discours que l'on pourrait caractériser d'idéologique mais qui va prendre petit à petit forme. Il participe d'une montée en puissance des musulmans dans le reste du monde qui va provoquer dans les années 1980 des manifestations contre laquelle les Hindous vont réagir, en s'unifiant et en faisant appel à plusieurs branches. L'organisation de la « famille » s'effectue en plusieurs branches :

- VHP : branche culturelle et religieuse
- BJP : branche politique
- Associations Caritatives.

Dans les années 1970, le parti VHP crée des branches en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, des succursales à l'étranger de même pour le BJP et les associations caritatives. Le but étant de convertir la diaspora de façon à se faire financer pour faciliter son accès au pouvoir. L'hindouisme est très prononcé quand le BJP prend le pouvoir, organise par exemple la « journée des expatriés », le 9 janvier 2003 qui est aussi l'anniversaire du retour de Gandhi d'Afrique du sud. On peut y voir plusieurs symboles (symbole de la famille globale, de l'Inde, plusieurs logos...) pour rester dans ce projet nationaliste. Cette journée sert à donner des prix aux plus méritants pour montrer leur reconnaissance de leur contribution aux services de l'Inde. La liste des pays auxquels ils acceptent d'accorder la double nationalité n'est pas constituée que d'Etats riches (OCDE), ceux du Golfe sont exclus. Ils font ce qu'on appelle l'« apartheid du dollar ». Le parti nationaliste veut faire référence à l'Inde ancienne, à Bharat, une idée très sensible pour le BJP. Cette idéologie de l'affirmation de l'identité indienne est commune.

Par la suite, le parti du congrès va se trouver en continuité et en rupture avec le BJP, puisqu'ils vont d'abord mettre en place la citoyenneté d'Outre-Mer (OCI) (à l'encontre de la constitution du 11 janvier 2005). Cette fois-ci, l'OCI regroupe un grand nombre de personnes même les travailleurs des pays du Golfe qui auront accès aux grandes écoles (15 % d'accès pour les travailleurs du Golfe) et de l'aide s'ils sont en difficulté. L'idée est d'inclure toute la diaspora dans une définition plus large. En revanche, ils ne retiennent que les espaces qui sont devenus indiens jusqu'en 1951, intégrant toutes les parties devenues indiennes, comme Pondichéry mais excluant toute personne du Bangladesh et du Pakistan. La diaspora se limite au pays. C'est une volonté de fermeture ; pour des raisons de sécurité nationale, le parti ne veut pas des personnes venues du Pakistan, ils ne veulent pas qu'ils puissent acquérir la nationalité indienne. En 1947, Nehru instaure le droit du sol, et donc à partir de cette définition on pourrait aller vers le droit du sang permettant d'avoir la nationalité indienne, on a une évolution visible et ce mélange entre les deux partis qui se sont succédés. Mais le fait d'avoir la citoyenneté est différent d'avoir la nationalité. Les expatriés, qui ont perdu la nationalité et qui rentrent après cinq ans passés dans un autre pays, veulent récupérer celle-ci. Leur carte de l'OCI ne leur donne cependant pas le droit de voter, mais simplement la citoyenneté et donc le droit à l'achat de terre agricole par exemple.

Chaque définition montre une évolution des différents choix politiques, on peut voir grâce à ces évolutions comment évolue la société. Dès lors, le thème trans-national ressurgit, c'est-à-dire l'ensemble de la nation qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur du paysr. A partir de là, on peut repenser tous ces groupes et voir comment fonctionne la société indienne à partir de la diaspora.

4. Vers l'espace mobile

4.1 Vers l'idée d'un espace indien mobile

Le gouvernement indien a affirmé une vision très classique et veut une fermeture de l'Inde. Sous les auspices du BJP et du Parti du Congrès, on délimite la frontière entre Bangladesh et l'Inde, qui est matérialisée avec des clôtures et fils barbelés.

Du point de vue de la diaspora, ils insistent beaucoup sur la patrimonialisation de la diaspora. On fait appel aux racines, aux origines et à la mémoire de ces personnes vivant à l'étranger, une dimension de la mobilité nouvelle en Inde. L'Inde est souvent présentée comme immobile, l'Inde enracinée ; à travers les études de la diaspora s'effectue un changement de paradigme, ce qui fait que l'on s'intéresse à la mobilité de l'espace indien.

- Claude Markowitz étudie les succursales commerciales Sindworki qui vont, au moment où l'Empire Britannique s'est implanté (colonisation), favoriser l'arrivée de ces marchands de souvenir, implantés dans le monde, avec une présence mondiale en augmentation (Afrique de l'Est et de l'ouest). Il y a un très grand dynamisme pendant la colonisation, on profite de l'opportunité pour étendre les réseaux. On recense aussi les marins servant de main d'oeuvre, les « *lascars* », recensés un peu partout dans le monde et qui se sont par la suite installés sur place. La période de la colonisation a favorisé la mobilité.
- Marc-Anthony Falzon étudie les Sindhi (ces marchands qui au moment de la décolonisation ont dû fuir le Pakistan). Cette communauté vit en diaspora et ne revendique pas ce lieu de départ (le Sindh, une province du Pakistan) comme étant le leur, ils paraissent détachés de leurs origines. Et pourtant chaque année ils retournent à Bombay pour y célébrer des cérémonies religieuses, des mariages, pour y faire des affaires. On recense donc ici de grandes mobilités entre ces différents lieux dans le cas de la diaspora.
- Eric Leclerc étudie les informaticiens indiens, montrant leur très forte mobilité. La demande de main-d'oeuvre indienne est élevée depuis le début du XXIe siècle, à cause du passage à l'an 2000 et du passage à l'euro (craintes d'avoir des problèmes informatiques). C'est ce que Robert Heeks et Xiang Biao ont appelé le « body shopping », la « location de cerveaux », l'embauche de main- d'oeuvre extrêmement flexible, ne restant que quelques mois. Un visa est même créé aux Etats- Unis : le H-1B, qui permet aux personnes qualifiées uniquement de rentrer dans le pays pour un temps limité (migration temporaire). Les entreprises qui demandent de la main-d'oeuvre passent par des intermédiaires entre l'Inde et les Etats-Unis, des sponsors qui sont eux-mêmes indiens. Ils sont installés depuis longtemps aux Etats-Unis et les font venir sur place par un réseau d'annonces, selon un système très flexible. On peut relire la dynamique de la société indienne grâce aux diasporas. La mobilité professionnelle se reflète dans l'espace car ces sponsors vont loger ces informaticiens très qualifiés créer dans des immeubles pour mieux contrôler leurs mouvements. La population est en état de mobilité et reste très connectée dans l'espace.

4.2 Le cyber espace

Les migrants restent très connectés à l'Inde via internet et utilisent toutes les technologies. Le programme <u>e-diaspora Atlas</u> a tenté de faire un Atlas des diasporas grâce à une étude du cyberespace de ces diasporas. L'atlas est composé de cartes montrant les sites visités par la diaspora indienne. De même, grâce à une utilisation des graphiques, montrant les différents liens entre les sites Internet, on peut voir la façon dont eux-mêmes se définissent, les portails vers lesquels ils se rendent le plus souvent, et donc identifier leur opinion politique par exemple ou leur croyance. Il ne s'agit plus d'hétéro-nomination, mais de la façon dont eux-mêmes se définissent. Ainsi, 7 sources de données les plus visitées apparaissent :

- 1) 2) sites gouvernementaux, nationaux.
- 3) 4) 5) les sites revendiquant une identité sub-régionale.
- 6) Identité sud asiatique (souvent site féministe ou politique).
- 7) Sites religieux (chrétiens notamment, puis hindous).

Cela forme des liens mais qui ne constituent pas nécessairement de vraies communautés ensuite. Toute une série d'identités, pas forcément exclusives les unes des autres, induisent simplement une façon de voir les choses. A travers l'analyse de la diaspora indienne, on peut rebondir sur toutes les autres diasporas.

FIGURE 4: DIASPORA_INDIENNE « La diaspora indienne », e-Diaspora Atlas.

Questions de la salle

Quelles sont les raisons pour lesquelles la moitié de la population indienne aux Fidji est relativement mal perçue par la population locale ?

Ils sont relativement nombreux (presque 50 %), induisant une rivalité entre autochtones et allochtones. Lorsque les indiens sont arrivés au pouvoir légalement, les fidjiens autochtones ont fait un coup d'Etat et retourner le pouvoir, laissant une certaine tension entre ces deux populations.

Il existe des sous-diasporas, comme les Sikhs, qui semblent une diaspora particulière. La catégorie de l'Asie du Sud qui rassemble le Pakistan, le Sri-Lanka est un groupe à part, mais peut-elle être considérée en lien avec la diaspora indienne ?

Les Sikhs ont une religion apparue vers le XVe siècle dans le nord de l'Inde, qui reprend l'hindouisme et l'islam. Les Britanniques les ont rapidement mis à part, car ils les ont identifiés comme une race martiale. Ils avaient en effet peur de cette population, car c'étaient de redoutables guerriers (combattant contre les Moghols au moment de leur arrivée). Ils ont toujours servi aux combats pour les Britanniques. Il se sont retrouvés toujours à part et ont subi la partition, une partie de la population est restée en Inde et une autre dans la diaspora. Dans les années 1980, ils ont voulu former un Khalistan et on fait appel à leur diaspora. Le *Temple d'or*, lieu de culte de leur religion, a été pris d'assaut ce qui leur a renforcé cette idée de partition. Le mouvement s'est éteint suite aux nombreuses répressions de l'Inde, aujourd'hui c'est un mouvement toujours éteint mais qui peut à tout moment revenir. La diaspora d'Asie du Sud est constituée des Bengalis, présents au Bangladesh et en Inde, un peu à cheval de part est d'autre de la frontière tout comme les Sikhs.

Une autre approche de la diaspora indienne peut s'effectuer par le cinéma avec Bollywood, *le cinéma indépendant indien?*

Le personnage de diaspora est très récurrent depuis quelques années. Il revient dans son village natal, c'est un personnage très bien intégré dans les films (NRI). Mais aujourd'hui les films sont visibles sur le marché international, ils sont ainsi orientés vers la diaspora.

Compte-rendu par Faustine Fleury (Master 1 MES Géographie, Université de Savoie).

Relu et amendé par Eric Leclerc.

Publié avec l'autorisation des Journées © Géo 'rizon.

Bibliographie proposée par Lionel Laslaz :

ANTEBY-YEMINI L., BERTHOMIERE W., SHEFFER G. (dir.), 2005, Les diasporas. 2000 ans d'histoire, Rennes, PUR, 497 p.

AUDEBERT C., 2004, « <u>Immigration et insertion urbaine en Floride : le rôle de la famille transnationale haïtienne</u> », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20 - n°3 | 2004.

AUDEBERT C., 2006, « <u>Les communautés antillaises aux États-Unis : entre métropolisation et logiques réticulaires transnationales</u> », *Espace populations sociétés*, 2006/1 | 2006.

AUDEBERT C., 2007, « <u>Les stratégies spatiales de la population haïtienne à Miami</u> », *EchoGéo*, n° 2 | 2007.

BELOUIN S., BRONNIKOVA O., COUNILH A-L. et MEKDJIAN S. (coord.), 2009, « <u>Le visible et l'invisible dans le champ des études sur les migrations</u> », revue E-MIGRINTER (Migrinter).

BERTHOMIERE W., 2003, « <u>Le « retour du nombre » : permanences et limites de la stratégie territoriale israélienne</u> », Revue européenne des migrations internationales, vol. 19 - n°3 | 2003.

BERTHOMIERE W., 2006, « <u>Les diasporas : miroir des États-Nations à l'heure de la globalisation</u> », *Population*, 2006/4, Vol. 61, p. 585-605.

BERTHOMIERE W., CHIVALLON C. (dir.), 2006, Les diasporas dans le monde contemporain. Un état des lieux, Paris, Karthala, 419 p.

BORDES-BENAYOUN C. et SCHNAPPER D., 2006, *Diasporas et nations*, Paris, Odile Jacob, 239 p.

BRUNEAU M., 2003, « <u>Hellénisme</u>, <u>Hellinismos</u>: nation sans territoire ou idéologie? », Géocarrefour, 77, n° spécial sur la Grèce, p. 319-328. BRUNEAU M., 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Anthropos-Economica, coll. « Villes-Géographie « , 249 p.

BRUNEAU M., 2005, « Les mots de la diaspora grecque indicateurs du phénomène diasporique », in L. ANTEBY- YEMINI, W. BERTHOMIERE, G. SHEFFER (dir.), Les diasporas 2000 ans d'histoire, Presses Universitaires de Rennes, p. 79-89.

BRUNEAU M., 2006, « <u>Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora</u> », *L'Espace Géographique*, 36 (4), p. 328-333.

BRUNEAU M., 2006, L'Asie d'entre Inde et Chine. Logiques territoriales des États, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 317 p.

BRUNEAU M., 2007, « Comment définir la diaspora grecque ? », colloque Arméniens et Grecs en Diaspora, approches comparatives, Athènes, EFA, 10 p.

BRUNEAU M., 2007, « Les territoires de la mémoire des Grecs pontiques, du Pont au Caucase et au Nord de la Grèce », Actes du Colloque International *Grecs d'Anatolie et d'Istambul (1821-1964)*, EFA, 23-25 février 2006, 20 p.

BRUNEAU M., 2010, «Diasporas, transnational spaces and communities», in R. BAUBÖCK, T. FAIST (eds), *Diaspora and transnationalism: Concepts, Theories and Methods*, Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 35-49.

BRUNEAU M., PAPOULIDIS K., 2003, « <u>La mémoire des « patries inoubliables » : la construction de monuments par les réfugiés d'Asie Mineure en Grèce</u> », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, Presses de Sciences Po, p. 35-57.

BRUNEAU M., PAPOULIDIS K., 2004, *La mémoire de l'Hellénisme réfugié : les monuments commémoratifs en Grèce (1936-2004)*, Kyriakidis, Thessalonique, édition bilingue grec-français, 133 p.

BRUNEAU M., PREVELAKIS G., TALAZAC G., 2007, « Comment cartographier une diaspora dans l'espace et dans le temps ? L'exemple de la diaspora grecque », Poitiers, Colloque international Migrinter, juin 2006, 11 p.

BRUNEAU M., HASSIOTIS I., HOVANESSIAN M., MOURADIAN C. (dir), 2007, *Arméniens et Grecs en Diaspora, approches comparatives*, Actes du colloque européen (octobre 2001), Champs helléniques modernes et contemporains, École Française d'Athènes, 600 p.

CABANEL P. (dir.), 2009, « Tourismes », Diasporas, Histoire et sociétés, n° 14.

CADENE P. et DUMORTIER B., 2008, « <u>L'impact politique des flux migratoires dans les États du Conseil de Coopération du Golfe</u> », *L'Espace Politique*, 4 | 2008-1.

CARROUE L., 2004, « <u>L'émigration de la main-d'œuvre philippine : un marché organisé par l'État</u> », *Géoconfluences*, Brèves n°4.

CARSIGNOL-SINGH A., 2009, « La diaspora, instrument de la politique de puissance et de

rayonnement de l'Inde à l'île Maurice et dans le monde », EchoGéo, n°10 | 2009.

CHIVALLON C., 2004, La Diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe, Paris, CNRS Editions, 258 p.

DELEPINE S., 2004 a, « <u>Les différentes formes d'appropriation de l'espace urbain par la minorité tsigane en Roumanie</u> », Espaces Géographiques et Sociétés, n°21, p57-60.

DELEPINE S., 2004 b, « <u>De la division sociale de l'espace à la ségrégation socio-spatiale :</u> <u>Quelle légitimité terminologique pour le géographe ? L'exemple d'un ghetto tsigane à Bucarest</u> », Actes du colloque *Espaces et Sociétés aujourd'hui*.

DELEPINE S., 2006, « Livezilor : un ghetto à Bucarest », Etudes Tsiganes, n°23, p 82-91.

DELEPINE S., 2007, *Quartiers Tsiganes. L'habitat et le logement des Roms de Roumanie en question*, L'Harmattan, coll. « Aujourd'hui l'Europe », 167p.

DELEPINE S., dir., 2011, « Roms et Gens du Voyage. Nouvelles perspectives de recherches », *Etudes Tsiganes*, n°39-40.

ELBAZ G., dir., 2010, « <u>Diasporas protéiformes : Problématiques caribéennes</u> », *Etudes caribéennes*, 16 | Août 2010.

EMBER M., EMBER C.R. and SKOGGARD I., 2005, *Encyclopedia of Diasporas: Immigrants and Refugee Cultures around the World*, New York, Springer, vol. I et II.

ETIEMBLE A., 2004, « <u>Les Tamouls du Sri Lanka dans la région parisienne. L'emprise du politique</u> », *Revue Française des Affaires sociales*, 2004/2 n° 2, p. 145-164.

FARET L., 2003, Les territoires de la mobilité. Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis, CNRS éditions, coll. « Espaces et milieux », Paris, 351p.

FARET L., CORTES G., dir., 2009, Les circulations transnationales : lire les turbulences migratoires contemporaines, Paris, Armand Colin, 208 p.

GOREAU-PONCEAUD A., 2008, « <u>La diaspora tamoule : lieux et territoires en Île-de-France</u> », *L'Espace Politique*, 4 | 2008-1.

GUEST M. et NACU A., « <u>Roms en Bulgarie, Roms en Roumanie - quelle intégration ?</u> », *Méditerranée*, 110 | 2008.

IP D., 2005, « Contesting Chinatown: Place-making and the emergence of "ethnoburbia" in Brisbane, Australia », *GeoJournal*, n°64, p. 63-74.

JONES T.-A., « <u>L'intégration des immigrants jamaïcains à Miami et Toronto</u> », Revue européenne des migrations internationales, vol. 24 - n°1 | 2008.

LAN-HUNG N. C., & JUNG-CHUNG R. H., 2005, "Locational decisions and residential preferences of Taiwanese immigrants in Australia", *GeoJournal*, n° 64, p. 75-89.

LECLERC É., 2008, « <u>Cartographier la diaspora indienne</u> », *L'Information géographique*, 2008/1, Vol. 72, p. 84-87.

LECLERC É., 2008, « Peut-on parler d'une diaspora indienne ? », *L'Information géographique*, 2008/1, Vol. 72, p. 70-83.

LIN J. & ROBINSON P., 2005, «Spatial disparities in the expansion of the Chinese ethnoburb of Los Angeles », *GeoJournal*, n°64, p. 51-61.

MA MUNG E., 2000, La diaspora chinoise, géographie d'une migration, Paris, Ophrys, 176 p.

MA MUNG E., 2009, « La nouvelle géographie de la diaspora chinoise », *Accueillir*, n° 249-250, mars-juin 2009, p. 33-35.

MEKDJIAN S., 2007, « Critères de marginalité spatiale dans un contexte urbain nord-américain : *Little Armenia* à Los Angeles », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 3, 84e année, p. 337-349.

MEKDJIAN S., 2007, « Identité et territoire. Les Arméniens à Los Angeles », in M. Hovanessian (dir.), « Diaspora arménienne et territorialités », Hommes et Migrations, n°1265.

MEKDJIAN S., 2008, « Les quartiers urbains des diasporas : pérennité et réinvention des identifications », in Vallat C. (dir.) Pérennité Urbaine ou la ville par-delà ses métamorphoses, Vol. 3 Essence, Paris, L'Harmattan, p. 179-193.

MEKDJIAN S., 2009, « <u>Les espaces à forte représentation immigrée aux Etats-Unis :</u> <u>permanence et dépassement du paradigme de l'assimilation spatiale</u> », *Publication en ligne de l'EHESS*, Journées « Migrations, Nouvelles pratiques, approches plurielles ».

PREVELAKIS G., « <u>Les grandes métropoles comme carrefours des diasporas</u> », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Dossiers, Colloque « Les problèmes culturels des grandes villes », 8-11 décembre 1997, document 99.

PRÉVÉLAKIS G. (dir.), 1996, *Les Réseaux des diasporas*, Paris/Nicosie, L'Harmattan/KYKEM.

SANGUIN A.-L., 1994, « Les réseaux des diasporas », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n° 105, p. 495-498.

SHEFFER G., 2003, *Diaspora Politics: at Home Abroad*, Cambridge, Cambridge University Press, 290 p.

SIMON G., 2008, « Migrants et migrations du monde », *Documentation photographique*, n° 8063, 64 p.

SIVIGNON M. (dir.), 2003, *Atlas de la Grèce*, CNRS-Libergéo-La Documentation Française, 190 p.

TAPIA S. de, « Entre Europe et Asie : Istanbul, cité cosmopolite, carrefour de diasporas ? », Espace populations sociétés, 2006/1 | 2006.

VARREL A., 2008, "Back to Bangalore". Etude géographique de la migration de retour des Indiens très qualifiés à Bangalore (Inde), thèse de doctorat, dir. E. Ma Mung, 501 p.

VELASCO-GRACIET H., 2007, « <u>La Petite Italie, quartier italien de Montréal</u> », *Mappemonde*, vol. 86, 2007-2, 15 p.

Pour aller plus loin avec les Cafés géographiques :

Dans le cadre de la <u>Lettre des Cafés géographiques</u> n°2 de décembre 2011, l'équipe des Cfaés géo avait préparé quelques textes à (re)découvrir sur notre site autour de la question des « Diaspora(s) ». Annonçant la 11ème Journée Géo'rizon ©, nous constations avec vous que l'Université de Savoie proposait « un beau programme, alors même que la question des diasporas est restée assez discrète sur le site des Cafés géographiques au fil des années. Anne-Sophie Bentz nous avait parlé de « <u>La diaspora tibétaine en Inde</u> » en 2006, tandis que Pierre Gentelle avait pris la même année la plume de Cassandre pour nous parler de la diaspora palestienne dans son texte « <u>A propos de diaspora, un peu d'humour palestinien</u> » (Lettre de Cassandre n°48). Les diasporas sont également venues s'immiscer dans la conversation lors des Cafés géographiques sur les Balkans, l'Inde, la Palestine, Haïti... (voir la <u>liste des articles</u> des Cafés géographiques). ».

Egalement dans le cadre de la préparation du partenariat avec les Journées Géo'rizon \mathbb{C} , Bénédicte Tratnjek a réalisé deux billets biblio/sitographiques sur son blog personnel : Géographie de la ville en guerre :

- « <u>Géographie des diasporas : bibliographie/siotgraphie (1). Penser les diasporas en géographie : approche théorique</u> », (5 décembre 2011)
- « <u>Géographie des diasporas : bibliographie/sitographie (2)</u>. Des études de cas », (5 décembre 2011)